

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 13 JANVIER 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 13 janvier 2025, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de monsieur Michel Fortier, maire suppléant, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Yannick Pressé, Éric Guillot et Maxime Guillot, tous formant quorum.

Absences : Julie Pressé et Julie Lemay.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 001-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Annie Jacques, directrice générale, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 002-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal antérieur
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Correspondance
8. Dépenses à approuver
 - a) Analyses de laboratoire 2025
 - b) Contrat avec PG solutions
 - c) Souper gastronomique de la Fondation santé BNY
 - d) Entretien des bornes-fontaines
 - e) Compteur d'eau
 - f) ADMQ – adhésion 2025
 - g) Eau potable – permanganate de potassium
9. Demandes
 - a) Journée nationale de promotion de la santé mentale positive
 - b) Déploiement de la couverture cellulaire
10. Affaires courantes
 - a) Inspection des flocages et des calorifuges
 - b) Quote-part route Savoie
 - c) Système de son de la salle municipale
 - d) Rapport portant sur la gestion contractuelle 2024
 - e) Travaux dans l'emprise du ministère des Transports

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

11. Suivi de dossiers
 - a) Prix Hector-Fabre 2024
 - b) Reconstruction PP1 – plans et devis
 - c) Travaux rang St-Alphonse – plans et devis
12. Règlements
 - a) Règlement sur la revitalisation du territoire (adoption)
13. Comités et MRC
14. Affaires nouvelles
 - a) OMH au Cœur-du-Québec – budget 2025
 - b) OMH au Cœur-du-Québec – nomination au conseil d'administration
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

RÉSOLUTION # 003-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les procès-verbaux des 2 et 9 décembre 2024 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 004-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1724 à # 1728 pour la somme de 311.10 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	# CHQ	MONTANT
C.S.S. DE LA RIVERAINE	ALBUM FINISSANTS ESLS	1724	80.00 \$
C.S.S. DE LA RIVERAINE	COMMANDITE ALBUM ESLD	1725	40.00 \$
FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	AVIS MUTATION	1726	66.00 \$
PUROLATOR	FRAIS LIVRAISON	1727	27.85 \$
RÉGIE DU BATIMENT QUEBEC	FRAIS ANNUEL ASCENSEUR	1728	97.25 \$

TOTAL **311.10 \$**

2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502437 à # 502472 pour la somme de 84 073.76 \$.

ANNIE JACQUES		
2024-12-16	2024	97.68 \$
REMB. TAUX RÉDUIT ANNÉE 2024		
2024-12-31	CA41TZNMPSWI	241.39 \$
CAMERA SÉCURITÉ BUREAU		
2024-12-31	CA422AQSBIUI	68.97 \$
CAMERA SECURITÉ		
TOTAL		408.04 \$

BENOIT TOUSIGNANT		
2024-12-16	2024	97.20 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

REMB. TAUX RÉDUIT 2024	
TOTAL	97.20 \$

RÉGINE MORENCY/BIGARAGE TRAITEUR	
2024-12-04 2024-12-06	570.00 \$
SOUPEL NOEL	
TOTAL	570.00 \$

CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.	
2024-12-09 145114	209.91 \$
PHOTOCOPIEUR	
2024-12-31 146055	204.23 \$
PHOTOCOPIEUR	
TOTAL	414.14 \$

PROTECTION INCENDIE CFS LTEE	
2024-12-09 0137942	189.71 \$
ENTRETIEN ANNUEL EXTINGCTEURS	
TOTAL	189.71 \$

CHANTAL CASTONGUAY	
2024-12-16 2024-A-E REDUIT	43.64 \$
REMBOURSEMENT TAUX REDUIT 2024	
TOTAL	43.64 \$

CHEM ACTION INC.	
2024-12-31 F-76841	471.40 \$
ENS. RECHANGE POMPE	
TOTAL	471.40 \$

COVRIS COOPÉRATIVE	
2024-12-09 0388152	125.30 \$
ESSENCE	
2024-12-09 0388153	19.04 \$
LOISIRS	
2024-12-31 0390089	258.23 \$
ESSENCE, CHLORE LIQUIDE	
2024-12-31 0392118	89.59 \$
ESSENCE	
TOTAL	492.16 \$

ENERGIES SONIC INC.	
2024-12-31 97489649	547.59 \$
HUILE FOURNAISE SALLE MUNICIPALE	
TOTAL	547.59 \$

ENTREPRISE JACQUES BEAUDET INC.	
2024-12-11 2024-12-15	26 490.78 \$
CONTRAT DÉNEIGEMENT	
TOTAL	26 490.78 \$

ENVIR EAU PUIITS INC.	
2024-12-09 24-53	8 180.47 \$
FORMULAIRES AUTORISATION PUIT P-1	
TOTAL	8 180.47 \$

EUROFINS ENVIRONEX	
2024-12-09 1042571	139.70 \$
ANALYSES EAU POTABLE	

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

2024-12-09 1042572	629.49 \$
ANALYSES EAUX USÉES	
2024-12-09 1046381	89.68 \$
ANALYSES EAU POTABLE	
2024-12-31 1051893	314.46 \$
ANALYSES EAU POTABLE	
2024-12-31 1051894	257.54 \$
ANALYSES EAUX USEES	
TOTAL	1 430.87 \$

EPICERIE LE TOURNESOL	
2024-12-09 160583	44.86 \$
LIQUEUR, EAU (SOUPER NOEL)	
2024-12-09 160625	36.24 \$
ASSIETTES, USTENSILES (SOUPER NOEL)	
2024-12-09 160675	4.93 \$
SERVIETTES DE TABLE	
2024-12-16 161707	21.92 \$
EAU JAVEL, ESSUIE-TOUT	
2024-12-16 162075	3 092.28 \$
VEILLÉE TEMPS DES FÊTES	
2024-12-16 162078	-19.31 \$
RETOUR BOUTEILLES	
2024-12-16 162387	4.89 \$
BISCUITS	
2024-12-16 162483	-2 150.29 \$
RETOUR VEILLÉE TEMPS DES FÊTES	
2024-12-16 1626151	-24.00 \$
RETOUR CANETTES	
TOTAL	1 011.52 \$

EXCAVATION MARCEL JACQUES INC.	
2024-12-09 1563	2 055.75 \$
NETTOYAGE TERRAIN LOT 6181024 (JUGEMENT 200-17-035080-233)	
TOTAL	2 055.75 \$

FORTIER TOURIGNY HUISSIERS DE JUSTICE	
2024-12-09 34915	2 031.87 \$
JUGEMENT 200-17-035080-233	
TOTAL	2 031.87 \$

FQM	
2024-12-09 11897	938.11 \$
CHEMIN ST-ALPHONSE	
2024-12-09 11898	1 307.67 \$
DEVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL	
TOTAL	2 245.78 \$

GROUPE CASTONGUAY INC.	
2024-12-31 108365	150.45 \$
BATTERIES URGENCE	
2024-12-31 108467	306.37 \$
RACCORDER POMPE DISTRIBUTION AQUEDUC	
2024-12-31 108475	2 265.83 \$
PANNEAU ÉLECTRIQUE CROQUET (SUIVI ASSURANCES)	
2024-12-31 108563	211.05 \$
REPARATION LAMPADAIRE	
TOTAL	2 933.70 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

GRAPHICA IMPRESSION INC.		
2024-12-09	987562	133.95 \$
FORMULAIRES RAPPELS TAXES		
TOTAL		133.95 \$

GRIMARD ET FILS INC.		
2024-12-31	80053247	93.10 \$
GANTS NITRILE NOIRS		
TOTAL		93.10 \$

GARAGE JEAN-NOEL LEBLANC		
2024-12-31	10727	914.63 \$
SCIE A CHAINE		
TOTAL		914.63 \$

[REDACTED]		
2024-12-16	2024-12-29	182.00 \$
FRAIS DÉPLACEMENTS TOURNÉES EAU POTABLE		
TOTAL		182.00 \$

JULIE PRESSE		
2024-12-31	2024-12-18	55.00 \$
DÉPLACEMENT RENCONTRE DÉPUTÉ		
TOTAL		55.00 \$

GROUPE KOPERS INC.		
2024-12-16	FH-28158	10 067.47 \$
MISE A NIVEAU EAU POTABLE (TÉLÉMÉTRIE)		
TOTAL		10 067.47 \$

LAVERY		
2024-12-09	16761013	859.44 \$
DOSSIER CPTAQ		
2024-12-09	1676267	1 219.88 \$
DOSSIER VÉHICULES DÉSAFFECTÉS		
2024-12-31	1678321	1 107.78 \$
DOSSIER VÉHICULES DÉSAFFECTÉS		
TOTAL		3 187.10 \$

MATERIAUX FORTIERVILLE 2020 S.E.C.		
2024-12-16	0227895	1 296.58 \$
SEL ADOUCISSEUR (EAU POTABLE)		
2024-12-16	0228328	29.89 \$
DEBOUCHE EGOUT FICHOIR		
2024-12-31	0229072	113.54 \$
BALAI BALAYEUSE CROQUET		
2024-12-16	1176108	14.34 \$
COUVRE-JOINT BIBLIOTHÈQUE		
2024-12-16	1176685	32.60 \$
CHIFFRES À NUMÉROTATION		
2024-12-16	1177068	240.07 \$
DÉCORATIONS NOEL BUREAU		
2024-12-31	1178060	114.24 \$
DEGLAÇANT		
2024-12-31	1178379	197.86 \$
CLE REGLABLE ,PILE,LUBRIFIANT		
2024-12-31	1178718	138.71 \$
PATINOIRE		
2024-12-31	1178804	57.47 \$
SIÈGE TOILETTE LOISIRS		

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

2024-12-31 1178959	29.44 \$
RALLONGE ELECTRIQUE	
2024-12-16 2049754	150.91 \$
AQUEDUC	
2024-12-16 2049901	77.91 \$
LUMIÈRE URGENCE EGOUT	
2024-12-16 2049902	13.78 \$
FLEXTRA CASERNE	
2024-12-31 2050221	101.53 \$
CLAPET, ADAPTEUR, REDUIT(AQUEDUC)	
TOTAL	2 608.87 \$

MRC BECANCOUR	
2024-12-31 202400373	187.86 \$
REPERAGE ET MARQUAGE FIBRE OPTIQUE	
TOTAL	187.86 \$

MUNICIPALITE DE LOTBINIERE	
2024-12-16 CRF2400324	620.00 \$
PINCE DÉSINCARCÉRATION (Q-P ANNUELLE)	
TOTAL	620.00 \$

LE SAGITTAIRE	
2024-12-09 214523	219.58 \$
PAPIER, BLOCS NOTE, CHEMISES LEGALES	
TOTAL	219.58 \$

P.E.PERUSSE& FILS INC.	
2024-12-31 33866	224.91 \$
THERMOS SALLE MUNICIPALE	
TOTAL	224.91 \$

LES POMPES GARAND INC.	
2024-12-09 278505	11 630.12 \$
POMPE DISTRIBUTION AQUEDUC	
TOTAL	11 630.12 \$

GROUPE RDL THETFORD / PLESSIS INC.	
2024-12-03 FTHE00002343	2 586.94 \$
AUDIT PROGRAMME TECQ	
TOTAL	2 586.94 \$

SERVICES SANITAIRES A.M. INC.	
2024-12-31 32	758.84 \$
VIDANGE STATION POMPAGE	
TOTAL	758.84 \$

SIGNALISATION LEVIS INC.	
2024-12-31 117654	311.24 \$
PLAQUE CIVIQUE, MIROIR 36" CONCAVE	
TOTAL	311.24 \$

SPEC-TECH	
2024-12-31 2590	402.76 \$
REPARATION SPOT THEATRE	
TOTAL	402.76 \$

MUNICIPALITE DE ST-PIERRE-LES-BECQUETS	
2024-12-31 202407978	235.70 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

MAIN D OEUVRE AQUEDUC (ESPACE CLOS)	
TOTAL	235.70 \$

GROUPE SYMAC	
2024-12-31 3057831	39.07 \$
COURROIE ZAMBONI	
TOTAL	39.07 \$

TOTAL **84 073.76 \$**

3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 21 902.59 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES	1 865.36 \$
SORTIE DE CAISSE SOIRÉE (CASH)	CASH DÉPART SOIRÉE DES FÊTES	750.00 \$
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	38.95 \$
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	280.61 \$
HYDRO-QUEBEC	EGOUTS	1 210.75 \$
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	271.72 \$
HYDRO-QUEBEC	BORNE RECHARGE	108.46 \$
HYDRO-QUEBEC	CASERNE	546.90 \$
HYDRO-QUEBEC	BUREAU MUNICIPAL	338.02 \$
HYDRO-QUEBEC	CROQUET	176.23 \$
HYDRO-QUEBEC	CHALET DES LOISIRS	289.86 \$
HYDRO-QUEBEC	101, RUE PRINCIPALE	96.90 \$
HYDRO-QUEBEC	SALLE MUNICIPALE	913.33 \$
HYDRO-QUEBEC	GARAGE MUNICIPAL	68.83 \$
SOLUTIONS IT CLOUD.CA	MICROSOFT 365 ET BACK- UP	74.62 \$
MARTIN MAILHOT	MUSICIEN SOIRÉE DES FÊTES	1 200.00 \$
MRC DE LOTBINIERE	SITE ENFOUISSEMENT VEHICULES DÉSAFFECTÉS	1 122.55 \$
MRC DE LOTBINIERE	SITE ENFOUISSEMENT VEHICULES DÉSAFFECTÉS	1 639.08 \$
MRC DE LOTBINIERE	SITE ENFOUISSEMENT VEHICULES DÉSAFFECTÉS	993.81 \$
MRC DE LOTBINIERE	SITE ENFOUISSEMENT	2 088.43 \$
POSTE CANADA	CALENDRIER DÉCHETS RÉCUPÉRATION	47.84 \$
POSTE CANADA	ÉCHOTIER	23.52 \$
REVENU CANADA	D.A.S. DÉCEMBRE	269.78 \$
REVENU CANADA	D.A.S. DÉCEMBRE (TAUX RÉDUIT)	1 447.33 \$
MINISTERE DU REVENU	D.A.S. DÉCEMBRE	4 723.28 \$
SOGETEL INC	LIGNES TÉLÉPHONIQUES	354.76 \$
VISA DESJARDINS	TOILES CROQUET, SANGLE TABLE À LANGER	386.09 \$
VISA DESJARDINS	TOILES CROQUET(ÉCHANGE), TIMBRES	464.05 \$
LBC CAPITALE	PHOTOCOPIEUR	111.53 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

TOTAL 21 902.59 \$

4. Le total des salaires bruts pour le mois de décembre 2024 pour la somme de 18 104.93 \$.

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	10 347.36 \$
Location vestiaire	225.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location service de garde	100.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	650.00 \$
Recyc-Québec	13 812.95 \$
Subvention TECQ	211 487.26 \$
Subv. Fonds sécurité routière	4 257.00 \$
Subv Soccer (MRC Bécancour)	5 738.40 \$
Permis rénovations, dérogation mineure	30.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau,vieux fer etc.)	41.14 \$
Echotier	130.00 \$
Intérêts sur EOP et ristournes Desjardins	308.24 \$
Total	247 287.35 \$

7. CORRESPONDANCE

Expéditeur	Sujet
Ministère de l'Environnement	Non-recevabilité d'une demande d'autorisation ministérielle (puits P1) considérant des éléments manquants.
Kebaowek first nation	Invitation à collaborer pour protéger la rivière des Outaouais (demande de rencontre et d'action)
Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec	Demande pour devenir membre de soutien de catégorie II (coût 75 \$).
UPA Centre-du-Québec	Résolution concernant le BAPE générique sur la filière éolienne
Fédération canadienne des municipalités	Offre de membership pour l'année 2025

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

8. DÉPENSES À APPROUVER

a) Analyses de laboratoire 2025

ATTENDU la proposition tarifaire # 2025-M-12631 d'Eurofins Environex pour les analyses d'eau potable et d'eaux usées pour l'année 2025 ;

RÉSOLUTION # 005-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Eurofins Environex pour les analyses d'eau potable et d'eaux usées pour l'année 2025. Ces dépenses seront prises dans les postes budgétaires # 02-41300-411 analyses eau potable et # 02-41400-411 analyses eaux usées.

b) Contrat avec PG solutions

ATTENDU QUE la municipalité utilise le logiciel de comptabilité PG Solutions;

RÉSOLUTION # 006-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la licence d'utilisation pour l'année 2025 au coût de 8 333 \$ plus taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-13000-499.

c) Souper gastronomique de la Fondation santé BNY

ATTENDU QUE le souper gastronomique de la Fondation santé BNY se tiendra le vendredi 28 mars 2025 à l'Hôtel Montfort ;

RÉSOLUTION # 007-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un billet pour le souper gastronomique au coût de 200 \$. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-70290-997.

d) Entretien des bornes-fontaines

CONSIDÉRANT le rapport d'inspection des bornes-fontaines réalisé par la firme Hydraspec en août 2024;

RÉSOLUTION # 008-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Hydraspec pour les interventions prioritaires à réaliser sur les bornes-fontaines au montant de 5 420.00 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-32000-641 (entretien des bornes-fontaines).

e) Compteurs d'eau

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite terminer l'installation des compteurs d'eau dans les bâtiments non résidentiels en 2025;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

RÉSOLUTION # 009-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner les Compteurs Lecomte pour l'achat des compteurs et Plomberie 1750 pour l'installation des compteurs, pour un montant total approximatif de 5 145 \$ taxes incluses. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-41300-640 (pièces et accessoires eau potable).

f) ADMQ – adhésion 2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite que sa directrice générale soit membre de l'Association des directeurs généraux du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la cotisation à l'association doit être renouvelée pour l'année 2025 au coût de 1 050.70 \$ plus les taxes, montant incluant la cotisation membre (502 \$) et l'assurance juridique et PAE (548.70 \$);

RÉSOLUTION # 010-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de défrayer les coûts de 1 050.70 \$ plus taxes pour la cotisation à l'ADMQ pour l'année 2025. Cette dépense sera prise dans les postes budgétaires # 02-13000-494 (cotisation à des associations) et # 02-13000-421 (assurances).

g) Eau potable – permanganate de potassium

CONSIDÉRANT QUE la municipalité utilise du permanganate de potassium pour son système de traitement au sable vert à l'aqueduc;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour l'achat de 150 kg du produit en 2025 :

Les Entreprises Édouard Paquette 2 242.84 \$ plus taxes
Univar Solutions 1 755 \$ plus taxes + surcharge US

RÉSOLUTION # 011-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat aux Entreprises Édouard Paquette pour l'achat de 150 kg de permanganate de potassium. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire 02-41300-520 (entretien eau potable).

9. DEMANDES

a) Journée nationale de promotion de la santé mentale positive

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu.es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer, c'est trouver sa zone de recharge »;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

RÉSOLUTION # 012-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Fortierville proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer, c'est trouver sa zone de recharge ».

b) Déploiement de la couverture cellulaire

CONSIDÉRANT QUE la couverture cellulaire demeure insuffisante dans plusieurs régions du Québec, limitant l'accès à un service essentiel pour les résidents et visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à déployer une couverture cellulaire complète sur l'ensemble du territoire d'ici octobre 2026, reconnaissant son importance pour la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique, particulièrement dans un contexte où l'automatisation devient une solution incontournable face à la pénurie de main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT QUE des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir l'accès à l'information, aux services de santé, et aux interventions de sécurité publique, et qu'une couverture déficiente compromet la sécurité des personnes dans les zones à couverture limitée ou en itinérance, notamment en cas d'urgence nécessitant une intervention rapide des premiers répondants;

CONSIDÉRANT QUE la procédure CPC-2-0-17 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des conditions de licence aux fournisseurs de services cellulaires (FSC), notamment l'itinérance obligatoire, le partage des pylônes et l'interdiction d'exclusivité d'emplacements, afin de favoriser l'accès au réseau pour les abonnés d'un autre FSC lorsqu'un service est disponible;

CONSIDÉRANT QUE cette même procédure n'oblige toutefois pas les FSC à solliciter le service d'un autre fournisseur en cas de couverture inexistante dans une région donnée, limitant ainsi la portée de la mesure;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec et le CRTC octroient des subventions importantes aux entreprises de télécommunications pour la construction de nouvelles infrastructures cellulaires afin d'améliorer la couverture en région;

CONSIDÉRANT QUE malgré la présence de plus de 8 500 tours cellulaires sur le territoire québécois, l'exclusivité de l'utilisation de ces tours par un seul FSC limite l'accès pour d'autres fournisseurs et constitue

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

un obstacle majeur au déploiement d'une couverture cellulaire optimale pour l'ensemble de la population;

RÉSOLUTION # 013-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DEMANDER au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois :

- D'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaire de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans la totalité du territoire habité dans le présent mandat;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution aux dirigeants des entreprises de télécommunication, notamment BCE (Bell), Vidéotron, Rogers, TELUS et Cogeco.

10. **AFFAIRES COURANTES**

a) Inspection des flocages et des calorifuges

ATTENDU l'obligation pour la municipalité de faire localiser les flocages et les calorifuges dans 7 bâtiments municipaux;

RÉSOLUTION # 014-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Medial services-conseils STT pour l'inspection des bâtiments au coût de base de 350 \$ plus 150 \$ par bâtiment ainsi que les frais de déplacement. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-13000-417 (services professionnels).

b) Quote-part route Savoie

CONSIDÉRANT l'entente avec la municipalité de Ste-Françoise pour la gestion de la route Savoie;

RÉSOLUTION # 015-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter d'acquitter la quote-part de l'année 2025 au coût de 1 290.00 \$. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-32000-951 (quote-part route Savoie).

c) Système de son de la salle municipale

La directrice générale informe le conseil qu'il y a des problèmes de son avec le système de la salle municipale. Deux soumissions de Spectech

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

sont présentées, soit une première pour le remplacement de la console des micros de théâtre seulement, et une deuxième pour le remplacement du système de son complet. Les élus trouvent que la soumission est très élevée. Ils préféreraient louer une console pour la pièce de théâtre et prendre le temps de demander plusieurs soumissions pour le système de son et de déposer des demandes de subventions.

d) Rapport portant sur la gestion contractuelle 2024

ATTENDU QU'une fois par année, le conseil municipal doit déposer un rapport sur la gestion contractuelle portant sur l'année précédente;

ATTENDU le rapport présenté par la directrice générale;

RÉSOLUTION # 016-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport sur la gestion contractuelle de l'année 2024 présenté par la directrice générale.

e) Travaux dans l'emprise du ministère des Transports

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2025, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

RÉSOLUTION # 017-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que la municipalité de Fortierville se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2025;
- Que la municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi sur la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- Que la municipalité nomme la directrice générale, Annie Jacques, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

11. SUIVI DE DOSSIERS

a) Prix Hector-Fabre 2024

La directrice générale informe le conseil que la candidature de la municipalité n'a pas été retenue pour le Prix Hector-Fabre 2024 concernant l'adoption de la Charte pour la protection des enfants.

b) Reconstruction PP1 – plans et devis

ATTENDU la soumission reçue de la firme d'ingénieurs Pluritec concernant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

pour la réfection de la station de pompage des eaux usées PP1 ;

RÉSOLUTION # 018-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Pluritec au montant de :

- 51 615.00 \$ plus taxes pour les plans et devis et la surveillance bureau des travaux ;
- Facturation à l'heure (tarif de 115 \$ / heure) pour la surveillance au chantier. Une enveloppe initiale de 200 heures est à prévoir et de 32 heures en surveillance partielle.

Cette dépense sera prise à même la TECQ.

c) Travaux rang St-Alphonse – plans et devis

ATTENDU l'aide financière obtenue dans le cadre du projet de réfection d'un tronçon de 1.2 km du rang St-Alphonse ;

ATTENDU QUE certains ponceaux doivent être remplacés sur cette section de la route ;

RÉSOLUTION # 019-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De désigner la firme d'arpenteurs Groupe Châteauneuf pour la prise de relevés pour cinq ponceaux ;
- De désigner la firme d'ingénieurs Artelia pour la mise à jour des plans et devis pour appel d'offres et construction, l'ajout de la conception de 5 ponceaux, le soutien technique durant l'appel d'offres, l'analyse des soumissions et recommandations ainsi que la surveillance durant les travaux pour la somme de 27 450 \$ plus les taxes.

12. RÉGLEMENTS

a) Règlement sur la revitalisation du territoire (adoption)

RÉSOLUTION # 020-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement # 2024-12-227 (revitalisation du territoire).

14. COMITÉS ET MRC

Aucun commentaire.

15. AFFAIRES NOUVELLES

a) OMH au Cœur-du-Québec – budget 2025

ATTENDU les prévisions budgétaires 2025 pour l'OMH au Cœur-du-Québec pour l'édifice de Fortierville;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

RÉSOLUTION # 021-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget 2025 de l'OMH au Cœur-du-Québec qui prévoit un déficit de 152 120 \$. La municipalité devra absorber 10 % de ce déficit, soit un montant de 15 212 \$.

b) OMH au Cœur-du-Québec – nomination au conseil d'administration

ATTENDU QUE le mandat de Maxime Guillot comme représentant au conseil d'administration de l'Office d'habitation au Cœur du Québec se terminait le 31 décembre 2024;

RÉSOLUTION # 022-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le mandat de Maxime Guillot comme représentant au conseil d'administration de l'Office d'habitation au Cœur du Québec jusqu'au 31 décembre 2025.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 023-01-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h25.

Michel Fortier, maire suppléant

Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Michel Fortier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».